

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

de Longe-côte de beauté SGDD du 12 août 2024

Sont présents les 6 membres du CA.

La séance se déroule sous la forme d'une réunion vidéo en ligne.

Début de la séance : 14 heures.

Cette assemblée a pour objet de faire un point étape sur les décisions à prendre concernant le fonctionnement de l'association pour le lancement de la saison 2024-2025.

- A. Concernant la demande de locaux à l'année, il est convenu que sans retour de la mairie d'ici la dernière semaine d'août, nous contacterons madame Patricia Prince, coordinatrice des associations à la mairie de Saint Georges.
Par ailleurs, il est proposé, dans le cas où un local nous serait proposé, d'établir un devis d'assurance comparatif auprès de la MAIF (un premier devis a été demandé auprès du Crédit Mutuel).
- B. Concernant la mise à disposition de maillots du club pour les adhérents, il a été décidé que ces maillots seraient offerts à tous, la première année, en guise de cadeau de bienvenue pour le lancement de l'association. En cas de perte ou de détérioration du maillot, chaque adhérent se devra de le remplacer à ses frais (tarif non encore fixé). Céline se renseignera sur le coût des réassorts, ou sur la possibilité de constituer une réserve à un prix intéressant.
Ensuite, lors de la première Assemblée Générale, il sera discuté du prix de l'adhésion pour l'année suivante, qui intègrerait le coût du maillot.
- C. Pour ce qui est du planning et des sorties à l'année, a été choisi le 3^{ème} planning proposé par Bernard qui offre plus de choix aux adhérents et évitera que trop de personnes soient présentes en même temps dans les vestiaires espérés qui ne sont pas très grands.
Deux fonctionnements sont prévus :
 - a. Un premier planning fonctionnera de septembre jusqu'à l'heure d'hiver (fin octobre) et reprendra dès la mise en place de l'heure d'été (début avril) jusque fin juin (*la période estivale sera à discuter ultérieurement*). Il s'étalera sur 6 demi-journées du lundi au samedi (matin ou après-midi). Trois sorties par semaine seront possibles pour chaque groupe.

- b. Un deuxième planning est proposé pour la période hivernale limitant chaque groupe à deux sorties par semaine.
 - c. Ces groupes, au nombre de quatre sont : Zen, Loisir, Tonique, Sportif (Ce dernier inclura les compétiteurs).
- D. Le CA entérine la décision d'offrir la licence aux animateurs pour la saison 2024-2025.
- E. Concernant la réunion du CA élargi qui se tiendra le 2 septembre prochain (lieu à définir), l'ordre du jour est le suivant :
- a. 9h30 : Première partie avec les membres du CA et les animateurs : faire connaissance pour ceux qui ne se connaissent pas ; se mettre d'accord sur les principes communs de fonctionnement, les outils, les impondérables... ; déterminer la date du début de saison ; acter les absences connues des animateurs jusqu'à la Toussaint ; choisir un animateur référent qui ferait le lien entre les animateurs et le bureau ou le CA.
 - b. 11h00 : Deuxième partie avec tous les membres du CA élargi : préparation du forum des associations (planning des disponibilités, documents à diffuser, matériel à apporter, quelles animations, comment...) ; préparation à la Traversière du 12 octobre ; participation à divers évènements d'ici la fin de l'année (Octobre rose, Téléthon, Novembre bleu...) ; Réunion des associations le 12 octobre à Saintes organisée par la FFR (qui peut y aller ?) etc...
- F. Le site internet est presque finalisé. Pierre et Daniel en ont proposé une trame et Hélène a commencé à l'alimenter. Pierre en fera la relecture avant son ouverture.

La séance se termine à 16 heures avec le projet de se retrouver début septembre pour une sortie « coucher de soleil » qui se conclura par un apéritif bien mérité !